

## RÊVER - VOIR - AIMER - CONNAÎTRE

L'EGYPTE MYSTÉRIEUSE ET MILLÉNAIRE	DÈS	1960.-
LE MAROC ÉCLATANT ET TRADITIONNEL	DÈS	1040.-
LE PORTUGAL HISTORIQUE ET MODERNE	DÈS	870.-
L'AFRIQUE DU CLUB BAOBAB - SÉNÉGAL	DÈS	2150.-



Et encore HONG KONG et l'INDONÉSIE  
et les plus BEAUX PARCOURS DE GOLF

14, rue Etienne-Dumont - Tél. 21 76 21

**Le Père Noël sera au Bourg-de-Four  
pour y rencontrer tous les enfants du Quartier  
le samedi 17 décembre à 11 heures**

**Le Bal de l'Escalade aura lieu  
le samedi 10 décembre sous les canons.  
Restauration dès 20 heures,  
Bal dès 21 heures 30**

### Lettre ouverte aux députés

Mesdames et Messieurs les Députés,  
Vous venez d'accepter de libérer la  
Treille de vos voitures. Désormais, été  
comme hiver, vous disposerez d'un  
parking à la promenade Saint-  
Antoine, lors de vos séances pléniè-  
res. Au nom de tous les enfants et pro-  
meneurs qui apprécient cette admi-  
rable Promenade de la Treille, nous  
vous disons merci.

Mais pourquoi ne vous êtes-vous  
pas contentés de cette solution?  
Pourquoi en avez-vous profité pour  
vous octroyer un avantage supplé-  
mentaire? Jusqu'ici, lors de vos séan-  
ces de commissions, vous ne dispo-  
siez d'aucune place réservée: cela ne  
pouvait-il continuer? Fallait-il vrai-  
ment que vous vous accordiez le droit  
d'user n'importe quand de la petite  
place à l'extrémité de la Promenade  
Saint-Antoine?

De quelle crédibilité disposerez-  
vous désormais lorsque vous expli-  
querez aux autres pendulaires gene-  
vois qu'il convient qu'ils laissent leur  
véhicule à la périphérie de la Ville, si  
vous n'êtes pas capable d'en donner  
l'exemple? A l'heure où tant de criti-  
ques s'élèvent contre l'attribution de  
places de parking à quelques privilé-  
giés - Conseillers d'Etat ou fonction-  
naires - était-il sage de rejoindre leur  
camp?

Vous bénéficiez de la gratuité sur  
les Transports publics, vous pouvez  
sans risque laisser votre véhicule sur  
une place de stationnement en dé-  
passant la durée autorisée. N'était-ce  
pas déjà suffisant?

Voilà, Mesdames et Messieurs les  
Députés, quelques réflexions que  
nous inspire une décision louable  
dans son intention, mais dont la mise  
en pratique manque singulièrement  
de cohérence.

**Pierre-Yves JORNOD**  
Président de l'AHCVV

### Etats généraux du logement

La coordination contre la crise du  
logement avait convoqué, à la fin du  
mois d'octobre, les «Etats généraux  
du logement» qui, réunissant partis  
politiques, syndicats, associations de  
locataires ou de quartier, etc, ont  
abouti à l'élaboration d'une **Charte 88**.  
Ce document se veut une réponse à la  
crise du logement qui sévit à Genève  
depuis plusieurs années et dont le  
caractère dramatique ne fait que s'ac-  
centuer. Nous aurons l'occasion de  
présenter les propositions qu'il con-  
tient prochainement. Toute personne  
intéressée peut en obtenir le texte  
auprès de la Coordination contre la  
crise du logement, 20 chemin Sous-  
Bois, 1202 Genève pour la modique  
somme de 1 franc.

### Travail nocturne à la GTRB

Le ras-le-bol que nous avons  
exprimé dans notre dernier numéro  
n'a pas été sans effet: la presse gene-  
voise dans son ensemble a repris  
notre texte et effectué des enquêtes  
auprès des services de Monsieur  
Maître et de Madame Burnand qui ont  
confirmé la volonté des autorités d'é-  
tendre le travail nocturne. C'est ainsi  
que, à la fin du mois d'octobre et sans  
que les habitants n'aient été informés  
auparavant, ce qui était pourtant  
devenu une pratique courante, des  
ouvriers sont intervenus à la hauteur  
de la rue de Rive. En fait d'outils «silen-  
cieux» - Mme Burnand l'avait promis  
aux journalistes - c'est avec trax et  
marteaux piqueurs qu'ils se sont atta-  
qués au bitume. Nous avons immédia-  
tement écrit à Mme Burnand pour lui  
exprimer notre colère et, bien qu'au-  
cune réponse ne nous soit encore  
parvenue, nous avons eu l'agréable  
surprise de constater l'arrêt de ces  
travaux nocturnes. Merci donc à notre  
responsable municipale des chan-  
tiers d'avoir semble-t-il tenu compte  
du respect de la qualité de la vie des  
riverains de la Gaine qui lui ont déjà,  
depuis 4 ans, payé un tribut largement  
suffisant.

### Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

## Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison  
20, rue toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 28 40 32



## Le futur parking à l'année de nos Députés? Non Merci!

NUMÉRO 38 - DÉCEMBRE 1988 - Paraît 5 fois par an

Editeurs responsables: Pierre-Yves JORNOD, Alain GALLET, Roman JUON - Tél. 20 66 93  
Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 52 31 13 - Tirage: 7000 exemplaires

### Éditorial

Suite aux premières photos d'im-  
meubles vides que nous avons  
publiées, plusieurs personnes nous  
ont contacté pour nous informer des  
pressions qui s'exercent sur elles  
pour leur faire quitter tel ou tel loge-  
ment. Dans chaque cas, le même  
schéma se répète: un immeuble ache-  
té il y a quelques années un, deux ou  
trois millions de francs se vide peu à  
peu de ses locataires. Ceux-ci ne sont  
pas remplacés, les derniers restants  
reçoivent leur congé et obtiennent  
une prolongation de bail. Maigre sur-  
sursis, de trois ans en règle générale,  
trois ans durant lesquels leur vie  
devient impossible: l'inexistence de  
logements disponibles les empêche  
de trouver une solution. Ils vivent alors  
dans la crainte, l'angoisse même pour  
certains, de l'approche du délai à par-  
tir duquel ils seront forcés de partir, ou  
risqueront l'expulsion. Situation plus  
qu'inconfortable pour des personnes  
souvent âgées, attachées à leur quar-  
tier, respectueuses des lois, mais qui  
ne voient pas comment elles pour-  
raient cette fois obéir à leurs juges.

Dans le même temps, et en marge  
de ces drames personnels, les pro-  
priétaires de l'immeuble s'efforcent  
de trouver acquéreur pour leur bien.

Et les chiffres qui nous ont été cités  
font frémir: en peu d'années, des  
immeubles acquis deux millions ont  
vu leur valeur monter à 8 millions de  
francs! Chacun peut imaginer les  
loyers qui seront réclamés par les  
futurs propriétaires...

Certes, il serait injuste d'accuser la  
corporation immobilière dans son  
ensemble: à côté de ceux qui ne sont  
que des requins insensibles, la  
grande majorité des propriétaires  
s'efforce de tenir compte des locatai-  
res qui habitent leurs immeubles.  
Pourtant, et c'est pour cela qu'il con-  
vient de faire un maximum de publicité  
à ces pratiques, ces cas se multiplient.  
Comme l'a bien dit récemment un des  
responsables des associations pro-  
fessionnelles de l'immobilier, on  
assiste à une variante du jeu de l'avi-  
on qui s'était répandu à Genève l'hiver  
dernier. Et ici aussi, les derniers à  
monter à bord devront payer pour les  
premiers. C'est pourquoi une frénésie  
s'est emparée de certains investis-  
seurs qui, engagés dans un jeu dan-  
gereux, semblent n'avoir qu'une hâte:  
réaliser le profit espéré avant qu'il ne  
soit trop tard. Poker dangereux, poker  
malsain, dès lors qu'il ne s'agit pas de  
n'importe quelle mise mais bien de  
jouer avec des gens et qu'au bout du  
compte, des existences seront boule-  
versées, des déracinements se pro-  
duiront, aux conséquences incalcula-  
bles pour ceux qui les subiront.

Des solutions? Il n'en existe guère.  
Pourtant, une large publicité faite  
autour de ses pratiques et de leurs  
auteurs pourrait s'avérer efficace. On  
l'a bien vu avec Jürg Staübli qui, après  
des débuts fracassants à Genève  
semble être rentré dans le rang. Que  
voulez-vous, on a beau être avide de  
gain facile, on n'en tient pas moins à  
sa respectabilité!

1206 GENEVE  
4, rue St-Victor  
Michael et Andrienne SOUTTER

J-A 1200 GE 3  
POUR CHANGEMENT  
D'ADRESSE: A.H.C.V.V.  
1204 GENEVE  
1206 GENEVE

## BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.  
Rue St Victor 4, 1206 Genève



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont - Téléphone 20 40 47

### Circulation: Priorité aux habitants des quartiers!

Depuis plusieurs années déjà, l'AHCVV s'efforce de trouver des solutions au problème de l'engorgement du Centre Ville par des voitures toujours plus nombreuses. A ce titre, nous avons lancé l'idée que les véhicules des habitants bénéficient de mesures (notamment par l'introduction d'un macaron les distinguant des autres automobiles) visant à les autoriser à stationner sans réserve sur les places à durée limitée. On nous avait alors répondu qu'une telle mesure serait difficilement conciliable avec le principe constitutionnel de l'égalité de traitement pour chacun. C'est donc avec plaisir que nous avons pu lire dans un article du **Journal de Genève** du 16 novembre consacré à l'urbanisme en Ville de Berne que des mesures visant à limiter le trafic des pendulaires avaient été adoptées dans cette ville. Les lignes suivantes ont notamment retenu notre attention: «L'essai en cours dans le quartier de Langgasse réserve le stationnement dans la rue aux habitants du quartier, tout en limitant strictement la durée du stationnement pour les visiteurs. Ce qui doit servir à dissuader les pendulaires de s'éterniser dans le quartier. Concluant, cet essai devrait être étendu définitivement à tous les autres quartiers». Une telle solution présente l'avantage de favoriser l'utilisation des Transports publics par les habitants du Centre qui n'ont plus besoin de prendre leur véhicule uniquement parce qu'ils ne savent pas où le laisser. D'autre part, elle ne limite en rien l'accès pour les visiteurs, clients des commerces ou touristes qui peuvent bénéficier de la transformation de places jusqu'ici illimitées – et donc occupées dès l'aube par les véhicules des pendulaires – en places de courte durée. ■

## BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux  
entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville  
1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève



## NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%  
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 31 66 81 - 32 67 04

## Assemblée générale AHCVV

*A l'aube de sa 9e année d'existence, l'AHCVV, riche de plus de 300 membres, a tenu le 10 octobre dernier son assemblée générale. Nous avons décidé de publier ici des extraits du rapport d'activité présenté à cette occasion afin de permettre à chacun de mieux comprendre le rôle et la place qui sont les nôtres dans la Vieille Ville.*

Et d'abord dans le domaine de la circulation:

### Le Bourg-de-Four

Rappelons-nous que, il y a un an à peine, la colère était à son comble. Les commerçants presque unanimes et soutenus par la presse n'en pouvaient plus d'attaquer à la fois le principe de la fermeture et l'aménagement proposé. Dès septembre, nous nous sommes efforcés de calmer les esprits. Nous avons d'abord pris à notre compte un certain nombre d'aménagements provisoires sur la place, convaincus que nous étions que c'était sa vacuité qui faisait problème. Nous avons ainsi été à l'origine de la pose de tables et de jeux, nous avons obtenu que l'on fasse venir un marchand de marrons, nous avons enfin organisé un concours de décoration de sapins.



Face à la fronde organisée par les commerçants, nous avons riposté par une pétition demandant le maintien de la fermeture du Bourg-de-Four. Elle a recueilli 1100 signatures!

Nous avons d'autre part pris sur nous de convoquer l'ensemble des commerçants et habitants de la place et des rues adjacentes pour une réunion qui s'annonçait difficile mais à l'issue de laquelle, après que chacun ait pu exprimer ses critiques, nous avons eu le plaisir de constater que même les commerçants acceptaient de ne plus remettre en cause la fermeture. De plus, nous nous sommes mis d'accord pour soutenir un projet qui

reprenait exactement celui que l'AHCVV défendait depuis plusieurs mois, avant même la fermeture. Cette séance nous a donné des atouts importants lors de nos rencontres avec Madame Burnand. Aujourd'hui, le nouvel aménagement, bien que provisoire, semble satisfaire tout le monde, à l'exception de la Société d'Art Public qui s'oppose à tout aménagement, au profit d'une place vide.

Nous avons enfin demandé à Madame Burnand d'organiser un groupe de travail réunissant l'ensemble des personnes concernées pour travailler à l'aménagement définitif. Ce groupe nous a un peu déçus car il s'agissait plus de séances d'informations que de séances organisées pour écouter les partenaires. Nous avons défendu fermement – mais pour l'instant en vain l'idée que les travaux de la rue de l'Hôtel-de-Ville devraient commencer au Bourg-de-Four afin de ne pas retarder l'aménagement de la place. Notre proposition a été rejetée car il y avait urgence à changer les canalisations en haut de la rue de l'Hôtel-de-Ville. Pourtant, maintenant que la remise en cause du budget de la Ville amène les autorités à faire des choix, on n'hésite pas à retarder les travaux!

### Zone piétonne des Rues basses

Nous aurons bientôt des Rues basses correspondant pratiquement à ce que demandait notre initiative pour l'extension des zones piétonnes. Nous avons été surpris par la rapidité des décisions prises par Monsieur Ziegler. Nous étions en effet certains que cela serait un combat sans fin, vu l'attitude négative des associations de commerçants. Nous avons d'ailleurs décidé, pour peser plus lourdement dans la balance, de lancer un Manifeste pour des Rues basses piétonnières. Des contacts avaient été pris avec certains commerçants qui réclamaient des zones piétonnes (Rue du Port, Longemalle, Rue Neuve du Molard, G. Tamman) dans le but de parvenir à un accord sur des exigences communes qui auraient fait l'objet d'un Manifeste à grande diffusion. Cette idée est tombée à l'eau car Monsieur Ziegler, prenant le taureau par les cornes, est parvenu à imposer l'extension des zones piétonnes à la rue Céard/Neuve-du-Molard, au bas de la rue Verdaine, et à la rue de Rive jusqu'à la rue d'Italie. Il a, pour ce faire, mis à part le problème de la place Longemalle et du bas de la rue de la Fontaine, promettant que celui-ci ferait l'objet d'un nouvel examen. Notre Manifeste n'avait plus, dès lors, de raison d'être et nous en avons abandon-

né l'idée. Aujourd'hui, ce dossier revient à l'ordre du jour car Monsieur Ziegler vient de réunir commerçants et habitants pour discuter de la place Longemalle. Il ressort de cette séance que, normalement, la fermeture serait la seule solution envisageable du point de vue de la logique, de la circulation des Transports publics dans les Rues Basses, de la lutte contre la pollution, etc. Elle répond de plus à une motion adoptée par le Conseil municipal au début de l'année. Pourtant, les commerçants persistent à réclamer une ouverture – au moins à sens unique du lac vers la Rôtisserie. Nous nous battons pour obtenir que la fermeture soit totale.

Rappelons enfin que nous intervenons actuellement pour nous opposer à la proposition de Monsieur Maître qui souhaitait, pour limiter les nuisances subies par les commerçants, que les travaux de la GTRB aient lieu jour et nuit!



### Circulation dans la Vieille Ville

Nous nous efforçons toujours d'obtenir la mise en place de la 3e boucle de circulation et l'élaboration d'un concept de modération du trafic (priorité aux piétons). Nous avons aussi demandé la pose de seuils de ralentissement sur les rues Saint-Victor et Charles-Galland ainsi que la pose de barrières aux extrémités des rues de la Boulangerie et du Cheval-Blanc (ce qui nous a été promis depuis deux ans!).

Le problème du logement constitue également une de nos préoccupations majeures:

### LOGEMENT

Nos moyens sont dans ce domaine singulièrement plus limités que pour la circulation. Nous vous avons souvent parlé de l'immeuble 17 Candolle: le recours que nous avons fait contre le changement d'affectation a depuis été rejeté: la Commission de recours LCI ne nous a en effet pas reconnu la qualité pour agir.

# Spaghetti

## FACTORY

### FACTORY

Restaurant-Bar  
13, rue de la Fontaine  
Tel. 022/28 61 00

Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Cuisine chaude à toute heure.



## CSS

Christlich-Soziale der Schweiz  
Chrétienne-Sociale Suisse  
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

### Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

Heureusement, cela ne nous a pas empêché de gagner le recours que nous avions lancé l'an dernier à propos de C et A. La Ville avait alors immédiatement reconnu qu'elle ne respectait pas l'obligation d'information prévue par la loi. Aujourd'hui, les locataires ont été informés, nous n'avons donc plus de raisons de nous opposer à l'échange de parcelles. Nous demandons cependant au Conseil municipal de maintenir le prix des loyers très bas: en effet, l'ensemble de la transformation sera pris en charge par C et A et ne coûtera rien à la Ville, ce qui permettrait à celle-ci de disposer sans frais d'appartements à bon marché.

D'autre part, nous bénéficions d'un excellent relais grâce aux 4 membres de notre Comité qui siègent au Conseil municipal. C'est ainsi qu'une motion avait été déposée pour appuyer notre demande de créer un appartement 6 pièces dans le bâtiment des bibliothèques et que les immeubles 25-27 Croix d'Or viennent de faire l'objet d'une motion demandant leur classement.

Nous essayerons également de susciter la création de coopératives d'habitation partout où cela sera possible et notamment dans le secteur de l'Alhambra.

### L'Animation

La fête de l'Escalade a remporté un grand succès. Nos relations avec la Compagnie 1602 se sont d'ailleurs nettement améliorées: alors qu'il y a trois ans encore, tout était fait pour nous montrer que nous étions des importuns, plus personne ne nie aujourd'hui l'intérêt de notre bal.

La fête de Noël a fait l'objet d'une double animation: d'une part l'organisation d'un concours de sapins qui a suscité des réactions diverses (certains décorateurs ont en effet cédé à l'envie de faire de la provocation. Il n'en reste pas moins que plusieurs arbres ont été magnifiquement décorés). Vu l'échec financier de cette action et les remarques qui nous ont été faites, nous avons décidé cette année de n'installer de sapin qu'après en avoir reçu le financement des commerces voisins.



D'autre part, la venue du Père Noël fit le plaisir des enfants et nous recommencerons cette activité.

La fête de la première feuille a été suivie par plusieurs centaines d'enfants, magnifiquement déguisés. Il nous faut remercier les enseignants qui, cette année, ont tous participé et bien préparé leurs élèves.

La fête d'automne, enfin, fut hélas un échec. Nous avons annoncé une fête sur trois jours, mais nous avons appris tardivement que l'église luthérienne organisait simultanément sa



## LA CHAPELLE DU BON GOÛT

Qui s'est caché entre deux églises, la catholique et la protestante à Carouge, pour officier avec fervor dans sa chapelle culinaire intitulée LA MAIRIE? Mais c'est Guiliani, mon restaurateur préféré! J'avais perdu sa trace, et voilà que je le retrouve en bonne et due saison, plus accueillant et preste que jamais. Quelle chance! Je vais pouvoir amener chez lui mes copains de volée pour honorer les menus de chasse, ou la carte habituelle, fort bien garnie, ma foi, et arrosée comme il se doit. LP.

### MENU DE CHASSE A Fr.35.-

Les 8 huîtres fines de Bretagne ou la Cassolette d'escargots «Forestière» ou la terrine de faisau au Chablis sauce Cumberland

La noisette de chevreuil «Poivrade» et sa garniture accompagnée de Spätzli au beurre et choux de Bruxelles

Sorbet «Vigneronne»

### et SES SPÉCIALITÉS

Carré d'agneau  
Châteaubriand - Côtes de bœuf  
Cuisse de grenouilles  
Filets de perches frais du lac  
Crustacés de saison  
Fondue bourguignonne, etc.

### NOUVEAU:

1 apéritif vraiment spécial est offert à chaque convive tous les soirs.

## CAFÉ- RESTAURANT DE LA MAIRIE (7 jours sur 7) 90 places

Salle de banquets - Parking en face - 20, place du Marché, Carouge - Tél. 42 37 66

kermesse au Bourg-de-Four. Plutôt que de ne rien faire, nous leur avons proposé de tenir un stand en leur faveur. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à mi-septembre avec un cabaret piano devant la Maison de Paroisse du Bourg-de-Four. Malheureusement, le temps froid, le nombre d'autres fêtes qui se déroulaient simultanément (Cinéma, Bâtie, etc), l'emplacement qui était le nôtre - hors de la fête - ont entraîné l'échec de notre projet: aucun bénéfice n'a pu être remis aux Luthériens et le compte se soide par un déficit de 300 francs pour notre Association.

L'autre volet de notre travail d'animation fut, cette année, la création d'une Association pour une Maison de Quartier. Nous vous avons déjà fait part de ce désir. C'est aujourd'hui chose faite. Nous avons invité en mars dernier l'ensemble des associations de la Vieille Ville, des paroisses, des écoles, etc. Une association a été créée à laquelle ont adhéré plusieurs membres de l'AHCVV. C'est maintenant à cette association de travailler. Elle dispose d'un lieu (les 6-8 rue Chausse-Coq, sur deux étages), il lui reste à élaborer un projet. Nous n'intervenons plus en tant qu'association, comme ce fut le cas déjà lors de la création de la ludothèque. Mais nous suivons avec intérêt les progrès de ce dossier. A terme, nous espérons cependant que cette Maison de Quartier aura à cœur de reprendre une partie du travail d'animation qui est le nôtre en organisant elle-même des fêtes, ce qui nous permettrait de consacrer nos forces à d'autres dossiers liés à la qualité de la vie au Centre Ville.

### Sturm

Nous avons lancé l'automne dernier une grande consultation à laquelle 260 personnes ont pris la peine de répondre. Il en ressortait un rejet total du projet des Autorités, une nette préférence pour le maintien du caractère «zone verte» de la place, et une acceptation nuancée de la proposition que nous faisons d'y construire des logements.

Aujourd'hui, il semble que le projet soit enterré définitivement. Nous verrons bien ce qu'il en est et sommes prêts à rappeler que nous n'avons aucune opposition de principe à la construction d'un Hôtel des Archives, mais que ce type de projet mammoth est inacceptable et que le lieu était inadapte.

### Alhambra

Il ne faut pas oublier enfin ce qui sera l'un de nos gros dossiers pour l'an prochain: l'Alhambra. Le recours que nous avons lancé contre le fait que le Grand Conseil soumette l'initiative de Toledo au peuple tronquée

d'une part importante de son contenu a été rejeté. Mais le travail ne fait que commencer: le Grand Conseil doit encore se prononcer sur un contre-projet à opposer à l'initiative. Pour notre part, profitant des nouvelles lois qui donnent aux municipalités des pouvoirs accrus dans la gestion de leur sol, nous participons au lancement d'une initiative municipale demandant au Conseil administratif d'élaborer un plan d'utilisation des sols pour ce secteur afin de fixer ce qu'il serait possible de construire.



L'initiative que nous lançons demande donc la création de logements, si possible à bon marché, la présence d'une salle de spectacles (pour nous, l'actuelle suffit) et un parking de 100 places pour habitants.

### Accès à la Vieille Ville

Nous avons fait des démarches pour obtenir que l'immeuble entre la rue F-Martin et la Pélisserie soit ouvert au public, puisque la Ville dispose d'une servitude allant dans ce sens et qu'il s'agit de la seule montée mécanique dans la Haute-Ville. Nous avons obtenu que Mme Burnand exige cette réouverture, au moins durant la journée, et ce sera chose faite prochainement.

### Bruit dans la Vieille Ville

Le problème du bruit au carrefour Pélisserie/Grand'Rue et à la place du Grand Mezel qui a de plus en plus tendance à se transformer en place de parc pour motos sera à l'ordre du jour de cette prochaine année. Ce dossier doit être traité dans le cadre général de la circulation en Vieille Ville, mais il sera également traité pour lui-même et pourra faire l'objet soit de pétitions, soit de contacts directs avec la police pour faire respecter un minimum d'ordre et de silence.

### Le comité de l'AHCVV pour l'année 1988/89 se compose ainsi:

Pierre-Yves JORNOD	Président
Alain GALLET	Vice-Président
Madeleine ROUILLER	Trésorière
Eric MAY	Vérificateur des comptes
Simone GAUTHIER	Archiviste
Marie-Françoise BARDE	Membre du comité
Jean-Daniel CANDAUX	"
Nicolas DEBONNEVILLE	"
Ruth FIVAZ	"
Carine HOFFMANN	"
Marion JANJIC	"
Roman JUON	"
Benoît LARGER	"
Cyrus MECHKAT	"
Thérèse MEDA	"
Brigitte	"
POLONOVSKI VAUCLAIR	"
Huck SCARRY	"
Andrienne SOUTTER	"
Marie-France SPIELMANN	"
Alexandre WISARD	"

### S'IL Y AVAIT MIEUX QUE

## l'Ecole de Secrétariat de Genève ça se saurait

Business Training  
Speedwriting School of Geneva

Bd des Tranchées - 20, rue Sturm  
Tél. (022) 47 36 30

### Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE  
1204 GENÈVE  
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11

### 2 jours à Paris: TGV + Hôtel

DES FR. 151.-

## AGENCE AST

16, rue des Chaudronniers

L'agence est ouverte:  
du mardi au vendredi  
de 13 h. à 17 h. 45  
Samedi de 10 h. à 12 h.  
Tél. 022/ 29 29 44



20, rue Boissonnas  
1227 Acacias/GE  
022/43 90 72

## TROIS GRANDES MARQUES CHEZ LE MÊME AGENT TROIS FOIS LA PERFÉCTION DANS LA QUALITÉ!

Préparation hivernale

Batteries, Pneus

Entretien

**PRIX SPÉCIAUX**

**VOITURES NEUVES ET OCCASION**

(Suzuki Vitara, Isuzu Gemini 16J, Mitsubishi Galant 16V)

Atelier mécanique

Toutes réparations

**AVEC LE SOURIRE!**

A titre amical, et en passant commande avec le bon ci-dessous, non seulement vous aurez

## AINSI SOIT TELL

moins cher, mais vous le recevrez - si vous le voulez - dédicacé de la main de l'auteur!

### BON DE COMMANDE

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ Lieu \_\_\_\_\_

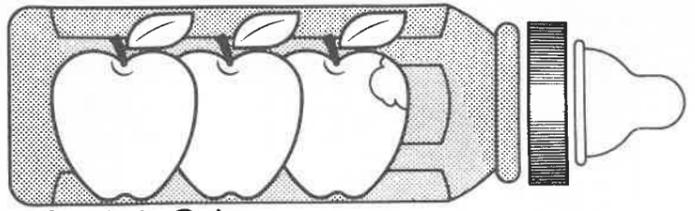
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Livre(s) à dédicacer  OUI  NON au nom de \_\_\_\_\_

Commande: \_\_\_\_\_  
exemplaire(s) de «Ainsi soit Tell» de Pierre REYMOND, au prix de faveur de Fr. 25.- (port et emballage compris).

Coupon à retourner à : **Pierre REYMOND, Case postale 694, 1211 Genève 3**

«Ainsi soit Tell» de Pierre Reymond, album de 104 pages 210x297 à l'italienne, sous couverture pelliculée 2 couleurs. - En librairie: Fr. 29.- - Edition Pierre Reymond - CP 694 - 1211 Genève 3



Garderie des  
**trois pommes**

16, rue de la Pélisserie - Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi 13h à 17h  
du mardi au vendredi 9h à 17h  
samedi 9h à 13h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-  
2 heures Fr. 6.-  
3 heures Fr. 9.-

## Sapin de Noël

Nous avons renoncé cette année à l'organisation d'un concours de décoration de sapin, de fortes réactions négatives ayant été exprimées l'an dernier. Nous essayerons de recommencer cette opération une autre année, mais en précisant mieux nos attentes.

Depuis des années, l'AHCVV installe un sapin au Bourg-de-Four, prenant en charge ce qui, dans tous les autres quartiers, est du ressort des associations de commerçants. L'an dernier, cela nous a coûté 1500 francs et, contrairement aux années précédentes, nous n'avons reçu aucun soutien de la part des commerçants. Nous

avons donc informé ces derniers qu'il n'y aurait pas de sapin en 1988, sauf s'ils nous versaient au préalable les fonds nécessaires. Les associations de commerçants avaient été également informées. Elles n'ont pas même répondu à notre lettre. Faut-il donc croire qu'elles préfèrent se plaindre à longueur d'année du manque d'animation en Ville que de faire elles-mêmes quoi que ce soit de concret? Heureusement, les commerçants, quant à eux, ont entendu notre appel et nous ont versé de quoi décorer un superbe sapin qui, de plus, nous sera offert par le Service Espaces Verts et de l'Environnement dont nous remercions vivement le directeur, M. BEER. Il nous sera également possible de faire venir le Père Noël.

Les commerçants qui ont fait l'effort de participer à l'animation de Noël

méritent d'être soutenus. Il s'agit des personnes ou boutiques suivantes:

**HOKIPA  
INTERIORS  
J J FAVRE  
HELVES  
BURGENER  
GALERIE 5  
PHILLIPS SON  
BALUX  
SALAMMO  
LES OLIVADES  
JAWAD  
TILENE  
BOULANGERIE PECLARD**  
et des restaurants:  
**AU PIED DE COCHON  
PALAIS DE JUSTICE  
CARNIVOR**

Que tous soient ici remerciés pour leur participation généreuse. ■

## Chemin des écoliers et Association des Parents d'élèves

Ainsi que nous vous l'annoncions, nous lançons ce mois une enquête auprès de tous les parents d'élèves du quartier afin de connaître les problèmes rencontrés par leurs enfants sur le Chemin de l'école. A l'issue de cette enquête, nous élaborerons, avec l'aide des parents intéressés, un plan du quartier et de ses zones noires où le danger qui menace nos enfants mérite que l'on prenne des mesures. Un catalogue de propositions sera également élaboré, l'ensemble devant ensuite être remis aux autorités municipales dans l'espoir qu'elles en tiendront compte. Ce pourrait aussi être l'occasion de réunir toutes les personnes intéressées par la création d'une Association de parents d'élèves de la Vieille Ville. En effet, jusqu'à l'année dernière, nous faisons partie de l'Association de Champel Florissant.

## Initiative pour la sauvegarde de l'Alhambra

Le Comité de l'AHCVV a décidé de soutenir l'initiative municipale lancée par l'Association de sauvegarde de l'Alhambra pour les raisons suivantes:

- Le secteur de l'Alhambra mérite de recevoir un aménagement correspondant aux besoins prépondérants de la population genevoise - et du quartier. Cela signifie, à notre avis, la création d'un maximum de logements accessibles à tous et la préservation d'une salle de spectacle rénovable à peu de frais et

correspondant, par sa dimension et ses qualités acoustiques, à l'attente de nombreux groupements culturels genevois.

- La proposition faite par l'initiative cantonale «Un cœur neuf dans un vieux quartier» (dite initiative de Toledo) d'y bâtir un parking de 660 places et une forte proportion de bureaux et de commerces et de démolir la salle de l'Alhambra ne répond pas à cette attente. Elle pose en outre des problèmes de circulation inextricables en faisant de la rue de la Rôtisserie l'axe unique de desserte de cet immense parking, situé au fond d'un cul-de-sac.

- Enfin, l'initiative municipale qui se fonde sur la nouvelle réglementation accordant aux communes des compétences étendues dans la gestion de leur sol permettrait aux habitants de la Ville de Genève de se prononcer sur un objet qui les concerne au premier chef.

**Signez cette initiative, si vous êtes électeurs de la Ville de Genève. Et faites-la signer par vos amis et connaissances.**

Merci de nous la renvoyer dans les plus brefs délais, même s'il n'y figure qu'une seule signature et de découper en suivant le pointillé. ■

## INITIATIVE POPULAIRE MUNICIPALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ALHAMBRA ET LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS BON MARCHÉ (Secteur Rôtisserie - Pélisserie - Calvin)

### TEXTE DE L'INITIATIVE

Les soussignés, électeurs et électrices dans la Ville de Genève, en vertu des articles 68A et 68B de la Constitution de la République et canton de Genève, du 24 mai 1847, et de l'article 36 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, appuient la présente initiative et demandent au Conseil municipal de la Ville de Genève de sauver l'Alhambra et de construire des logements bon marché en adoptant un plan d'utilisation du sol et son règlement de quartier au sens des articles 15A et suivants de la loi sur l'extension des voies de communication et l'aménagement des quartiers ou localités, du 9 mars 1929, et de l'article 30, alinéa 1, lettre p) de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984, répartissant les terrains situés dans le périmètre formé des parcelles 6581, 6415 et 6966, feuille 25, de la commune de Genève-Cité, selon les principes suivants:

- Affectation de la parcelle 6581, feuille 25, de la commune de Genève-Cité principalement à un espace vert et de rencontre.
- Affectation des parcelles 6415 et 6966, feuille 25, de la commune de Genève-Cité à des terrains à bâtir répartis dans les prépondérances suivantes:
  - un secteur d'intérêt public destiné à un équipement public culturel de spectacle correspondant à la salle de l'Alhambra, sur la parcelle 6415, feuille 25, de la commune de Genève-Cité;
  - un secteur d'intérêt public, destiné à une salle de cinéma et à un garage collectif de 100 places réservées aux habitants du quartier, sur la parcelle 6966, feuille 25, de la commune de Genève-Cité;
  - un secteur d'habitat et de travail, pour la réalisation d'un immeuble locatif sur la rue Calvin, suivant un indice d'utilisation du sol de 2,5 comportant une garderie et jardin d'enfants, ainsi que des logements dans la mesure du possible à loyer bon marché et représentant 70% de la nouvelle surface brute de plancher, en application du règlement transitoire relatif au plan d'utilisation du sol de la Ville de Genève, du 1er septembre 1988.

### SEUL(E)S LES ELECTRICIENS ET ELECTEURS DE LA VILLE DE GENEVE PEUVENT SIGNER!

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à Fr. 100.-; les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (article 87, al. 1, lettre b, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15.10.1982).

Nom	Prénom usuel	Année naissance	Canton d'origine	Commune électorale	Domicile (numéro et rue)	Signature
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						

Le Contrôleur de l'habitant (rôle des électeurs) certifie la validité de \_\_\_\_\_ signataires. Genève, le \_\_\_\_\_

### Retour des listes avant le 20 décembre 1988. A CP 756 - 1211 Genève 3

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer sans réserve la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité de ses membres.

Le président: Roman JUON pour le comité de Sauvegarde de l'Alhambra, 3, Rue Tabazan, 1204 Genève.

Membres: pour la Compagnie romande d'opérettes, Mme Edda BURGER; pour le Conservatoire populaire, M. Roland VUATAZ directeur; pour les Amis de la compagnie d'opérettes, Mme Johanna RIEM; pour l'AST, Alain ZOGMAL, 22, av. Peschier, 1206 Genève; pour l'ASPIC, Corine GOEHNER, 14, rue Ecole de Médecine, 1205 Genève; pour l'Union des piétons, M. Marco ZIEGLER, 14, rue Cordier, 1207 Genève; pour le Collegium Academicum, M. Thierry FISCHER; FIAT - Fédération des Indépendants Artistes de Théâtre; Chantal Morand pour la Fédération des Associations de Quartiers; Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville, P.Y. JORNOD, 12, rue Tour-Maitresse, 1204 Genève; Vincent BARRAS pour Contrechamps; AMR.



Pourtant, au début de cette année, tous les parents ont été prévenus qu'ils seraient désormais affiliés à l'Association des Eaux-Vives. Aucune information préalable n'a été fournie, aucune raison n'a été donnée, et il nous semble qu'il serait plus logique que nous ayons notre propre association. Celle-ci pourrait notamment se pencher sur les problèmes soulevés par une récente de la Tribune de Genève qui traitait des horaires des écoles et des devoirs à domicile. ■



Tissus de Provence  
Ameublements  
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont  
Téléphone 20 64 33